

Questions orales

M. Fraser: Vous oubliez 1963.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au vice-premier ministre. Pourrait-il nous expliquer la différence qui devrait exister entre les belles paroles et la pratique dans le redoutable domaine de la paix et de la sécurité internationales, et comment, dans notre monde actuel, alors que l'URSS étend partout son emprise et sa puissance militaire, notamment dans les régions troublées de l'Afrique, il peut être plus dangereux d'énoncer de belles paroles que d'être prêt à agir et à proposer des solutions appropriées?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le député parle de belles paroles comme si la position qu'a adoptée le premier ministre du Canada à la Conférence des Nations unies sur le désarmement, sa prise de position bien connue sur le désarmement nucléaire...

M. Diefenbaker: Que penser de l'attitude du parti libéral en 1963?

M. MacEachen:... n'était que belles paroles. Il me semble que le député devrait décrire dans les mêmes termes les déclarations des autres chefs d'État du monde, car ils en ont tous profité lorsqu'ils sont allés à New York pour parler de la question du désarmement.

● (1417)

Le député n'a aucune raison d'amoindrir la contribution du Canada à notre défense collective. Nous faisons toujours partie de l'OTAN et nous avons réitéré notre appartenance il y a deux ans et demi en accroissant sensiblement notre participation matérielle et financière à cette organisation.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA RÉDUCTION DU BUDGET DE LA DÉFENSE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Le vice-premier ministre n'ignore pas que le programme de défense à long terme de l'OTAN prévoit des améliorations dans dix secteurs. On se propose notamment d'acquérir du nouveau matériel et de mobiliser des réserves. Autrement dit, on cherche à améliorer la qualité, la quantité et la disponibilité des unités de réserve.

Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire comment le gouvernement peut concilier le fait qu'il renonce à voter 60 millions de dollars au budget de la défense cette année alors que les réserves canadiennes, surtout la milice, sont fort mal équipées, avec la nécessité qui s'impose à l'évidence pour tous les pays membres de l'OTAN d'accroître leur contribution dans le secteur des armements classiques?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, comme les députés le savent, l'appartenance et la participation du Canada à l'OTAN a fait l'objet de discussions très sérieuses au sein de l'organisation il y a deux ou trois ans. Lors de la conférence au sommet que l'OTAN avait tenue à cette époque, le premier

ministre avait déclaré que le Canada apporterait aux efforts de l'OTAN une contribution que nos alliés puissent considérer comme efficace.

Après avoir consulté ces derniers, nous avons pris certaines décisions concernant le renouvellement de nos avions et le choix d'un char d'assaut. Toutes ces décisions ont été prises à la suite de consultations avec ces pays alliés et avec leur appui. Je crois que notre détermination à cet égard est manifeste, comme en font foi notre contribution financière totale aux forces de l'OTAN ainsi qu'une planification résolument tournée vers l'avenir et un budget de défense important.

M. Darling: Monsieur l'Orateur, après dix mois quelqu'un a enfin fait une déclaration sur la très importante question de la bombe à neutrons, non pas à la Chambre mais vendredi dernier dans le cadre de la session spéciale de l'Organisation des Nations unies sur le désarmement. Les députés n'ont pas eu l'occasion de discuter de cette question qui intéresse tous les Canadiens et qui met directement en cause le rôle de notre pays sur la scène internationale.

Le premier ministre a signalé que le président Carter avait pris une décision judicieuse en ne permettant pas pour l'instant la fabrication de cette arme. Maintenant que le premier ministre n'est plus en danger d'avoir à se compromettre, le vice-premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si le Canada trouve souhaitable qu'on stocke un jour cette arme en Europe? En d'autres termes, le gouvernement s'oppose-t-il fermement à l'utilisation de cette arme, ou tente-t-il simplement de temporiser?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a dit dans sa déclaration qu'en prenant la décision judicieuse d'interdire pour l'instant la fabrication de cette arme nucléaire spéciale, le président Carter avait, depuis quelques semaines, montré la voie à suivre. Le premier ministre, bien sûr, a ajouté que nous espérons tous que la réponse de l'Union soviétique rendra possible l'interdiction définitive de la fabrication de cette arme.

Comme je l'ai signalé plus tôt au cours de la période des questions, il va sans dire que la balle est maintenant dans le camp des Soviétiques, car le président Carter leur a enjoint de restreindre dans la même mesure leur puissance militaire. Il me semble que le premier ministre a adopté une attitude très constructive à ce moment-ci en appuyant la position du président des États-Unis.

* * *

● (1422)

LES POSTES

LES NÉGOCIATIONS AVEC LE SPC

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Confirmera-t-il une nouvelle parue au cours de la fin de semaine et selon laquelle depuis l'expiration du contrat de travail des membres du Syndicat des postiers du Canada, il y a presque un an aujourd'hui, les Postes n'ont pas fait, du moins jusqu'ici, une seule nouvelle proposition dans leurs négociations avec le Syndicat?